

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, GUIAN SA – 26 rue Pierre Guinard – 76055 Le Havre cdx, Courtiers d'Assurances, certifions que le navire Class40 «CARAC » immatriculé FRA 150 et appartenant à SARL JLM Class40 – 232 rue de Verdun – 59420 Mouvaux

Est assuré par notre intermédiaire auprès de la Compagnie Apéritrice :

HISCOX MGA Ltd (ex R&Q)– 1 Great St Helen's- London EC3A 6HX – Certificat RC/18/57235

Contre les risques de perte en mer et au port (naufage, abordage, incendie, explosion, etc...) et en Responsabilité Civile à hauteur de 3 000 000 € pour les avaries et dégats dont il pourrait être responsable, pour 12 mois de séjour et/ou navigation pour la période allant du 24 mai 2018 - 00 :01 au 24 mai 2019 – 00:01 – Local Standard Time

Il est précisé dans le contrat que le navire « CARAC » est couvert en outre pour les courses

- Normandy Channel Race
- Dr'heam Cup
- Route du Rhum

La présente attestation ne saurait en aucun cas étendre les clauses et conditions tant générales que particulières de la police auquel il conviendra toujours de se référer.

Pour faire valoir ce que de droit

Fait au Havre, le 24 mai 2018